

AR Prefecture

046-214601767-20221219-20221291-DE
Reçu le 20/12/2022

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département du LOT

Commune de LIVERNON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune de LIVERNON,
Séance du 19 Décembre 2022

Nombre de conseillers

En exercice	12
Présents	11
Votants	12
Absent	01

Date de la convocation :
13 Décembre 2022

Date d'affichage :
13 Décembre 2022

OBJET :

Délibération N° 2022-12-91

Salle des fêtes -
Demande de DETR 2023
pour le changement des
menuiseries

Acte rendu exécutoire après
Dépôt en Sous-Prefecture
Le 20/12/2022
Et publication ou notification
Du 26/12/2022

Monsieur Le Maire
Jacques COLDEFY



L'an deux mille vingt-deux le 19 Décembre à 20 h 30
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement
convoué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le
lieu habituel de ses séances sous la présidence de
Monsieur Jacques COLDEFY, Maire.

Présents : Belin Jérôme – Bouyssou Vanessa – Grimal
Béatrice – Martinez Dimitri – Mas Cédric - Mejecaze Jean
Paul – Mézy Amandine – Serrau Martial – Soulier Bruno –
Verbiguie Laurie -

Absent : Sébastien Gallineau a donné procuration à
Jacques Coldefy –

Secrétaire de séance : Amandine Mézy

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que les
menuiseries de la salle des fêtes sont très anciennes et
que l'isolation n'est pas performante. Il est donc décidé de
changer toutes les menuiseries et de solliciter une
subvention au titre de la DETR 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,
sollicite une subvention au titre de la DETR 2023 pour le
changement des menuiseries de la salle des fêtes et
charge Monsieur le Maire de signer tout document
nécessaire à intervenir.

Fait et délibéré, les jours et an que dessus
Pour copie conforme

Le Maire
Jacques COLDEFY

